

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle de la corporation Secondaire en spectacle

Trois-Rivières, le 15 octobre 2019

Aux membres,

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle (AGA) de la corporation Secondaire en spectacle sera tenue le jeudi 14 novembre 2019, à 12 h au Cœur des sciences de l'UQAM (175, avenue du Président Kennedy, Montréal (Québec), H2X 3P2). L'AGA aura lieu en marge du [11^e colloque des intervenants socioculturels en milieu scolaire](#) organisé par la corporation Secondaire en spectacle en collaboration avec Loisir et Sport de l'Île de Montréal.

11 h 30 : Accueil des membres

12 h : AGA et dîner

13 h : Fin de l'AGA et reprises des activités du colloque

Nous vous demandons de confirmer votre présence avant le 1^{er} novembre 2019 auprès de Mme Gabrielle Thériault par courriel : gtheriault@secondaireenspectacle.qc.ca ou par téléphone : 514 894-7281.

Notez que les frais de déplacement encourus pour vous rendre à l'AGA ne sont pas couverts par la corporation Secondaire en spectacle, mais que le dîner sous forme de boîte à lunch sera fourni par la corporation à tous les délégués des membres qui auront confirmé leur présence selon les modalités inscrites dans le présent avis de convocation (voir formulaire p.4).

Cet avis est donné le 15 octobre, par courriel adressé aux membres.

Au plaisir de vous voir lors de cette rencontre,



Émilien Nadeau
Président, corporation Secondaire en spectacle

Documents annexés : Ordre du jour (page 2)
 Poste en élection (page 3 et 4)

Document joint : Procès-verbal AGA 2018

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
4. Vérification de la liste des membres, des présences et du quorum
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de la dixième assemblée des membres tenue le 24 octobre 2018
7. Rapport du président
8. Affaires financières
 - 8.1 Rapport financier
 - 8.2 Nomination de l'auditeur indépendant
9. Rapport des activités
10. Élection des administrateurs
11. Affaires nouvelles
12. Levée de l'assemblée

POSTES EN ÉLECTION

Le tableau suivant indique quels administrateurs seront en élection en 2019 et ceux qui le seront en 2020. Au total, les membres régionaux auront un poste en élection et les membres réguliers deux postes en élection.

	Élection en 2019	Élection en 2020
Membres réguliers		
Mme Jessica Côté		X
Mme Nathalie Dickie	X	
M. Marco Lavoie	X	
Membres régionaux		
Mme Élyse Vézina	X	
Mme Caroline Lemire		X
M. Émilien Nadeau		X
Membres partenaires (désignés par leur institution respective)		
M. Patrice Daoust (FEPP)		X
M. Jean-Philippe Bachand (FCSQ)	X	
Mme Émilie Vanasse (RIASQ)		X
Membres cooptés (nommés par le conseil d'administration)		
M. Pierre Vigeant		
Poste vacant		

Désignation des membres réguliers

Les membres réguliers sont des représentants des écoles secondaires participantes à Secondaire en spectacle. Les membres réguliers proviennent tant des écoles publiques que privées. Chaque établissement scolaire peut envoyer un délégué.

Élection des membres réguliers

Lors de l'AGA, les délégués des membres réguliers élisent parmi eux les représentants de leur collège électoral qui siégeront au conseil d'administration. La décision par consensus est privilégiée. À défaut d'un tel consensus, il y a élection par scrutin secret. Dans ce cas, le président d'assemblée nomme un scrutateur qui distribue et recueille les bulletins de vote, compile les résultats et les communique au président. L'administrateur est élu à la majorité simple des voix exprimées. En cas d'égalité, un deuxième vote est demandé. Si l'égalité persiste, le choix de l'administrateur est déterminé par tirage au sort. Suite à l'élection, le scrutateur rédige un rapport écrit et celui-ci sera ajouté au procès-verbal de l'assemblée. En cas d'absence, un délégué peut, par procuration, soumettre sa candidature.

Désignation des membres régionaux

Le membre régional est l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) ou tout autre partenaire faisant office de mandataire régional, reconnu par le Gouvernement du Québec. Le membre régional assure la coordination du programme Secondaire en spectacle sur son territoire. Chaque membre régional peut désigner deux délégués à l'AGA. Les membres régionaux qui siégeront sur le conseil d'administration de la corporation Secondaire en spectacle sont désignés par le conseil d'administration du Regroupement des URLS.

Désignation des membres partenaires

Le membre partenaire est désigné par l'organisme qu'il représente.

Nomination des membres cooptés

Le membre coopté est nommé par le conseil d'administration.

Implication des administrateurs

Les administrateurs de la corporation Secondaire en spectacle doivent participer aux rencontres du conseil d'administration. Voici le calendrier des rencontres prévues pour l'année 2019-2020. Prendre note que les conférences téléphoniques sont d'une durée maximale de 2 heures.

Mois	Type de rencontre
14 novembre 2019	Rencontre physique Cœur des sciences de l'UQAM (tout de suite après l'AGA) 13 h à 13 h 30
5 décembre 2019	Conférence téléphonique 10 h à 12 h
30 janvier 2020	Conférence téléphonique 10 h à 12 h
26 mars 2020	Conférence téléphonique 10 h à 12 h
21 mai 2020 avant le Rendez-vous panquébécois	Rencontre physique Drummondville 13 h 30 à 15 h 30
10 juillet 2020	Rencontre physique Lieu à confirmer 10 h à 14 h
Septembre 2020	Conférence téléphonique Date à confirmer 10 h à 12 h

La durée du mandat des administrateurs de la corporation Secondaire en spectacle est de deux (2) ans. Le mandat des administrateurs débute à la fin de la période des élections tenues lors de l'AGA et se termine, la deuxième (2^e) année du mandat, au début de la période des élections tenues lors de l'AGA.

Si le délégué n'est plus en fonction au sein de l'organisme membre, il peut rester en poste jusqu'à l'AGA suivante si le membre le maintient comme délégué. Les frais de déplacement sont remboursés par la corporation Secondaire en spectacle, conformément à sa politique de gestion des ressources humaines.

Formulaire pour les délégués régionaux

Les membres régionaux souhaitant participer à l'AGA devront faire parvenir à la corporation le formulaire suivant indiquant le ou les délégués qui les représenteront à l'AGA de la corporation Secondaire en spectacle. Ce formulaire devra être envoyé par courriel à l'intention de Gabrielle Thériault : gtheriault@secondaireenspectacle.qc.ca avant le 1^{er} novembre 2019, à midi.

DÉLÉGUÉ	
NOM DE L'ORGANISME	
NOM DU DÉLÉGUÉ # 1	
TITRE	
COURRIEL	
NOM DU DÉLÉGUÉ # 2	
TITRE	
COURRIEL	